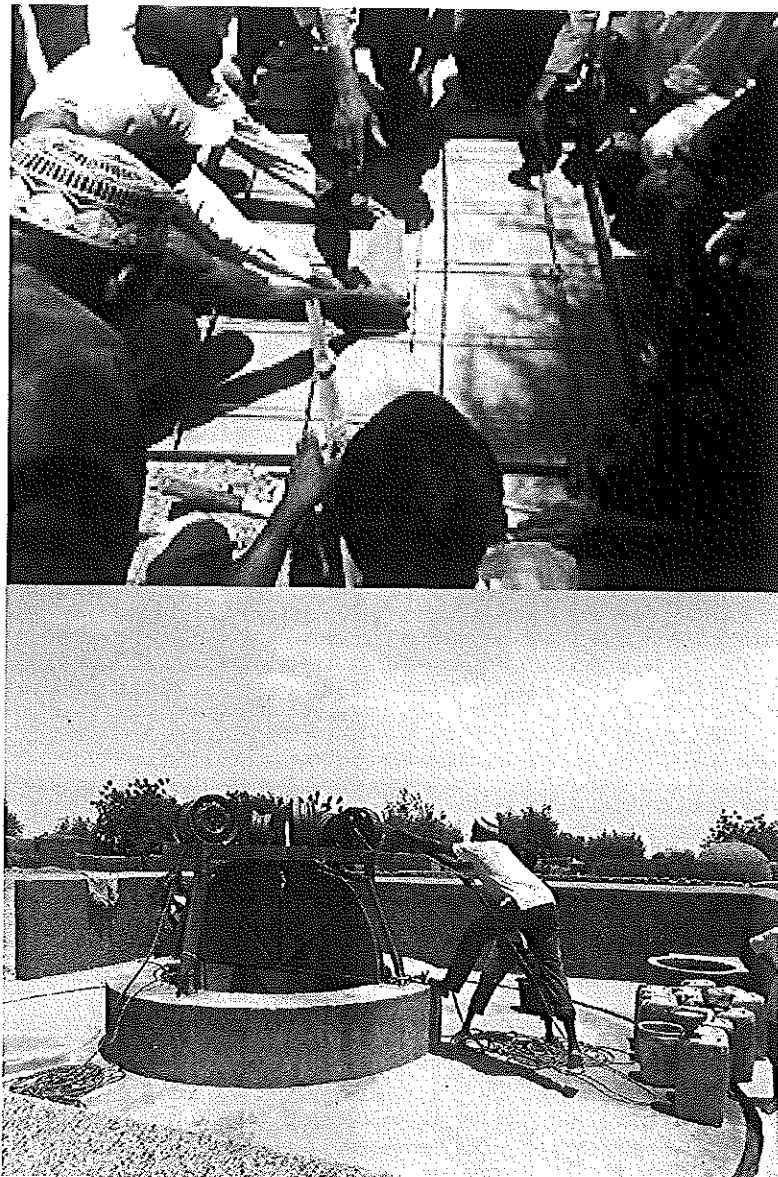




Ministère de
l'Hydraulique et de
l'Assainissement

RAPPORT DES RESULTATS 2016

PROGRAMME D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE ET PASTORALE DANS LA REGION DE DOSSO – PHASE II – PHVP II



ACRONYMES.....	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION (MAX. 2 PAGES).....	5
1.1 FICHE D'INTERVENTION.....	5
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	6
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	6
1.3.1 <i>Pertinence</i>	6
1.3.2 <i>Efficacité</i>	7
1.3.3 <i>Efficiéce</i>	7
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i>	8
1.4 CONCLUSIONS.....	9
2 MONITORING DES RESULTATS.....	10
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE.....	10
2.1.1 <i>Contexte général</i>	10
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	10
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	12
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	12
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	13
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	13
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	13
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	14
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	15
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	15
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	15
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	15
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	17
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	17
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	17
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	17
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	19
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	19
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	19
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	19
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4.....	21
2.6.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	21
2.6.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	21
2.6.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	21
2.7 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 5.....	23
2.7.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	23
2.7.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	23

2.7.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	23
2.8	THEMES TRANSVERSAUX.....	24
2.8.1	<i>Genre</i>	24
2.8.2	<i>Environnement</i>	24
2.8.3	<i>Economie sociale et solidaire</i>	25
2.9	GESTION DES RISQUES.....	26
3	PILOTAGE ET APPRENTISSAGE.....	28
3.1	REORIENTATIONS STRATEGIQUES	28
3.2	RECOMMANDATIONS.....	28
3.3	ENSEIGNEMENTS TIRES.....	28
4	ANNEXES.....	29
4.1	CRITERES DE QUALITE.....	29
4.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	33
4.3	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR	34
4.4	APERÇU DES MORE RESULTS	36

Acronymes

APD	Avant-Projet Détaillé
APS	Avant-Projet Sommaire
AEP	Approvisionnement en Eau Potable
AUSPE	Associations des Usagers du Service Public de l'Eau
CGPE	Comité de Gestion de Point d'Eau
CTB	Coopération Technique Belge, Agence belge de développement
CTRP	Comité Technique Régional de Pilotage
CVS	Comité Villageois de Salubrité
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DDH/A	Direction Départementale de l'Hydraulique et de l'Assainissement
DRH/A	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement
DTF	Document Technique et Financier
ePEM	Equivalent Point d'Eau Moderne
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
M&E	Monitoring et Evaluation
MH/A	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MHE	Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PC	Puits Cimenté
PEA	Poste d'Eau Autonome
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PNAEPA	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PHVP	Programme d'Hydraulique Villageoise et Pastorale
SAC/SPE	Structure d'Appui-Conseil/Service Public de l'Eau
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
UGP	Unité de Gestion de Programme
PROSEHA	Programme Sectoriel Eau Hygiène Assainissement 2016-2030

1 Aperçu de l'intervention (max. 2 pages)

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Programme d'Hydraulique Villageoise et Pastorale Phase II – PHVP II
Code de l'intervention	NER 12 034 11
Localisation	Départements de Dogondoutchi et Tibiri
Budget total	6 744 000 Euros
Institution partenaire	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
Date de début de la Convention spécifique	13 Mars 2013
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	1 ^{er} Juillet 2013
Date prévue de fin d'exécution	30 juin 2017
Date de fin de la Convention spécifique	12 Mars 2018
Groupes cibles	Les populations des dix (10) communes des départements de Dogondoutchi et de Tibiri, les services techniques déconcentrés du MHA, les AUSPE, les CGPE, les artisans, les CVS
Impact	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables de la région de Dosso en appuyant le gouvernement du Niger dans la mise en œuvre de sa politique en matière d'eau et d'assainissement
Outcome	Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri bénéficient d'un accès accru aux infrastructures de base d'alimentation en eau potable villageoise et pastorale, d'hygiène et d'assainissement
Outputs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales utilisent de façon durable les infrastructures d'eau potable réalisées dans le cadre du PHVP II 2. Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales utilisent de façon durable les infrastructures d'assainissement réalisées dans le cadre du PHVP II 3. Les capacités des acteurs institutionnels régionaux et locaux sont renforcées 4. Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales adoptent des comportements appropriés en matière de gestion de l'eau et de pratiques d'hygiène 5. Les leçons apprises sont capitalisées et le dispositif de suivi évaluation est mis en œuvre
Année couverte par le rapport	2016

1.2 Exécution budgétaire

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année 2016
		Années précédentes	Année couverte par le rapport (2016)		
Total	6 744 000	1 917 911,84	3 009 097,13	1 816 993,03	73 %
Output 1	4 177 000	588 253,62	2 378 574,40	1 210 171,98	71 %
Output 2	347 256	254 279,56	88 775,56	4 200,88	99 %
Output 3	411 400	249 071,37	104 719,96	57 608,67	86 %
Output 4	300 000	97 710,46	120 164,52	82 125,02	73 %
Output 5	35 000	1 227,81	0	33 772,19	4 %
Moyens généraux	1 471 800	727 369,02	316 860,69	427 570,29	71 %
Réserve budgétaire	1 544	0	0	1 544	0 %

1.3 Autoévaluation de la performance

L'année 2015 avait permis de démarrer activement la mise en œuvre des activités et d'avoir une vision plus précise des défis et des challenges qu'ils restaient encore à relever pour atteindre les objectifs assez ambitieux du PHVP II.

L'année 2016 a vu la concrétisation et la mise en œuvre des activités qui avaient été initiées en 2015. Tous les ouvrages d'approvisionnement en eau potable et en assainissement sont terminés ou en cours d'achèvement et seront tous fonctionnels avant la fin du programme. Les structures de gestion (CGPE, AUSPE et CVS) ont été mises en place et formées et devraient être capables d'assurer la durabilité des ouvrages. Les capacités des acteurs institutionnels ont été développées avec une approche participative et beaucoup de collaboration entre les différents intervenants.

Même si le processus a été un peu lent au démarrage, nous sommes maintenant quasi assurés que toutes les activités pourront être clôturées dans les délais.

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	B

Le programme, qui est une continuation de la première phase, a gardé toute sa pertinence car l'approvisionnement en eau des populations rurales est une préoccupation permanente des autorités Nigériennes, qu'il s'agisse de l'eau potable pour la consommation humaine, de l'eau pour l'abreuvement des animaux, pour les cultures pluviales ou irrigables et autres activités de productions nationales.

Le choix du programme de se limiter aux départements de Dogondoutchi et de Tibiri était et reste très pertinent pour répondre de façon significative aux faibles taux d'accès en eau potable de ces départements et pour favoriser la complémentarité avec les interventions de la Coopération Suisse dans les départements de Gaya et Dioundiou. L'intervention vise à réduire les disparités entre les départements et évite aussi le saupoudrage des actions et facilite le suivi par l'UGP, le bureau d'études chargé des études et du suivi & contrôle des travaux et les ONG en charge de la mobilisation communautaire et de l'intermédiation sociale.

Le projet est en phase avec les priorités et les stratégies de développement initiées par le gouvernement et avec les stratégies et les politiques sectorielles en matière d'eau potable et d'assainissement. L'organisation institutionnelle du secteur de l'eau au Niger est claire et elle est comprise par les différents acteurs institutionnels, les projets et les partenaires.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

Pour le suivi de l'atteinte des résultats, les indicateurs objectivement vérifiables pour les « outcomes », signifiant les effets suite à la réalisation des activités mises en œuvre dans le cadre du programme, montrent pour l'instant une image assez faible de l'atteinte des résultats par rapport aux valeurs visées à la fin du projet. Ceci est dû au fait que c'est seulement en 2016 que les premiers ouvrages sont opérationnels.

La deuxième phase des enquêtes « ménages et écoles » montrent que tous les indicateurs liés au changement de comportement ont évolués favorablement exception faite de la pénibilité de la corvée de l'eau.

Il était prévu, dans le DTF, que le projet réalise 420 équivalents point d'eau moderne (ePEM) mais ce chiffre a été réduit lors de la « baseline » à 346 ePEM suite aux sous-estimations budgétaires pour les infrastructures dans le DTF et au décalage entre la formulation (2012) et la mise en œuvre des activités du projet (2015). Après l'attribution de tous les marchés, le projet pourra réaliser 336 ePEM ainsi que de nombreuses réhabilitations de points d'eau non fonctionnels (3 puits cimentés, 33 forages PMH, 8 AEP et 5 PEA).

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

L'UGP a réussi à bien maîtriser les délais des différents marchés lancés malgré le marché infructueux au démarrage du programme relatif aux études et au suivi-contrôle des ouvrages d'approvisionnement en eau potable.

Les études (APS et APD), les DAOs, la qualité des ouvrages (latrines publiques, puits cimentés), le niveau des animateurs des ONGs en charge du volet intermédiation sociale ont été généralement de bonne qualité d'après les experts en charge de l'évaluation à mi-parcours.

Les coûts des différents types d'ouvrages correspondent aux prix de quelques marchés recensés par l'étude de base et aux prix du marché. En dehors des réhabilitations, le coût

unitaire des AEP par utilisateur est de loin le plus intéressant (économie d'échelle), ce qui le sera encore davantage pour les systèmes multi-villageois.

Le projet a favorisé de coupler la construction des latrines publiques et familiales à l'accès à l'eau au niveau des écoles et des centres de santé.

La gestion des ressources est définie dans le Manuel de Procédures de la CTB au Niger qui est mise en œuvre par le RAF, qui dispose des compétences de base et qui maîtrise bien les mécanismes et procédures de la CTB. Il bénéficie des formations continues de la CTB en la matière (p. ex. formation CTB en début novembre 2015 à Dakar).

Un effort est fait pour le classement et l'archivage (scan) des documents essentiels et il existe un certain nombre de registres pour consigner les événements du programme (courriers entrants et sortants, gestion du carburant, matériel et immobilisés, etc.).

Sur la base d'une discussion avec la DRH/A, confirmé par une décision de la SMCL, une convention a été validée qui permet à la DRH/A et aux deux DDH/A de faire des suivis sur le terrain dans le cadre de ses missions régaliennes.

La contrepartie du partenaire proposé dans le DTF (salaires du personnel mis à disposition, valeur locative du bureau de l'UGP) semble refléter la réalité. La contribution des bénéficiaires pour le volet AEP (contribution par rapport aux types d'ouvrage et assainissement est pour l'instant estimative par rapport au nombre et aux types d'ouvrages à réaliser). Leur contribution est gérée hors budget des actions concrètes.

La différence dans le traitement et la motivation entre les agents cadres mis à la disposition du programme par le MH/A et les cadres contractuels recrutés est à la base d'une frustration constante de ces cadres mis à disposition. Ce problème a trouvé un début de solution avec l'acceptation par la CTB d'accorder certains avantages au personnel cadre mis à la disposition.

1.3.4 Durabilité potentielle

Durabilité potentielle	Performance B
------------------------	------------------

Les réalisations dans le secteur de l'eau potable sont toujours accueillies positivement par les populations bénéficiaires.

L'implication des autorités locales est indispensable à la durabilité, et le programme est effectivement ancré auprès des structures décentralisées. Pour assurer la durabilité des ouvrages, plusieurs activités ont été initiées : la mise en place des structures de gestion dans le cadre du service public de l'eau (SAC/SPE) et leur accompagnement par des services d'appui technique (DDH/A et communes), le renouvellement des contrats des délégataires, la formation et l'équipement des artisans réparateurs et des chargés de maintenance villageois, la mise en place ou le renforcement du service après-vente pour les PMHs et l'intégration des nouvelles mini-AEP à la gestion déléguée.

Les actions relatives à l'assainissement nécessitent un travail de longue haleine (animation, sensibilisation et formation des acteurs) pour garantir la durabilité, puisqu'il s'agit de modifier des comportements et des mentalités. Néanmoins, les outils et structures (les CVS, les images PHAST, les kits de lavage des mains, etc..) mis en place devraient pouvoir concourir positivement à cet objectif.

1.4 Conclusions

L'année 2016 a permis :

- de finaliser et de réceptionner 20 puits cimentés neufs et la réhabilitation de 3 puits cimentés – 5 puits cimentés sont toujours en cours de réalisation ;
- de finaliser et de réceptionner 44 forages PMH et 15 forages AEP ;
- de finaliser le soufflage, le développement et les essais de débit de 26 forages à réhabiliter ou à transformer en PEA ;
- de finaliser et de réceptionner la fourniture et la pose des équipements PMH et réalisation des aménagements de surface pour 33 forages à réhabiliter et 44 forages neufs ;
- de réaliser la deuxième phase des « enquêtes ménages et écoles » ;
- de débiter les travaux de construction de quinze (15) mini-AEP neuves, de réhabilitation de huit (8) mini-AEP existantes et de réalisation de cinq (5) Postes d'Eau Autonomes
- d'appuyer la DRH/A /Dosso, les DDH/A de Dogondoutchi et Tibiri et les communes des départements de Dogondoutchi, de Tibiri et de Loga dans le cadre de la gestion déléguée ;
- de réaliser 832 latrines familiales (formation et équipement de 76 maçons, fourniture des matériaux de construction, mobilisation des bénéficiaires, réalisation de 832 latrines sur les 1000 prévues) ;
- de renforcer les capacités des acteurs institutionnels par la réalisation de différentes sessions de formation ;
- de former les représentants des AUSPE (28), des CGPE (106) et des CVS (158) ;
- de former les enseignants (458) dans les écoles primaires (133) de la zone d'action du programme avec la fourniture à chaque école de 2 kits de lavage des mains et d'outils de sensibilisation (jeux de cartes et images).

Fonctionnaire exécution nationale Ibrahima Danlélé	Fonctionnaire exécution CTB Pierre-Yves Dubois

2 Monitoring des résultats

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

L'approvisionnement en eau des populations rurales est une préoccupation permanente des autorités Nigériennes, qu'il s'agisse de l'eau potable pour la consommation humaine, de l'eau pour l'abreuvement des animaux, pour les cultures pluviales ou irrigables et autres activités de productions nationales. Cette préoccupation a une place de choix dans la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement de la 7^{ème} République. A ce titre, un Programme National d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement (PNAEPA) a été adopté en Décembre 2011. A partir de 2016, un nouveau programme a été adopté à savoir le Programme Sectoriel Eau Hygiène Assainissement (PROSEHA) pour l'échéance 2016-2030. Cette volonté politique a été réaffirmée à travers le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015 au niveau de l'axe N° 5 « Promotion du développement Social »'.

D'autres documents stratégiques du secteur sont : les lettres de politique sectorielle (Hydraulique Urbaine, 2010 et Hydraulique Rurale, 2010), l'ordonnance portant Code de l'Eau au Niger (2010), le guide des services d'approvisionnement en eau potable et ses arrêtés d'application (2010), le Code d'Hygiène Publique, la Loi cadre relative à la Gestion de l'Environnement, la Stratégie Nationale de l'Hydraulique Pastorale (SNHP) et la Stratégie Opérationnelle de Promotion de l'Hygiène et Assainissement de Base (SOPHAB) etc.

En outre, le contexte de décentralisation est également un facteur institutionnel qui influence l'organisation du secteur de l'eau et de l'assainissement. Le Niger a en effet enclenché un processus de décentralisation (vers les structures communales) et de déconcentration (des services techniques).

2.1.2 Contexte institutionnel

Sur la base des nouvelles orientations (approche programme, les modalités d'organisation et de gestion du service public de l'eau), l'Etat devrait se consacrer à ses tâches régaliennes de contrôle, de régulation et d'harmonisation des approches, de supervision et d'accompagnement / appui-conseil des maîtres d'ouvrage (les communes), de validation de la qualité des ouvrages.

Les grands axes de la politique nationale en matière d'hydraulique sont :

- Amélioration de la connaissance, de la maîtrise et de la gestion durable des ressources en eau ; protection des ressources en eau et de la qualité de l'eau
Prise en compte par le Plan d'Action National de Gestion Intégrée de la Ressource en Eau (PANGIRE), les actions concernent principalement le renforcement et l'extension des réseaux piézométriques et hydrométriques, les dispositifs de contrôle de la qualité des eaux, ainsi que la réalisation d'études ciblées permettant de livrer une information aux décideurs régionaux et locaux. Une attention particulière est accordée à la gestion des zones humides ou à l'impact des pratiques agricoles sur les ressources en eaux. Dans ces domaines, il est prévu de réaliser des études spécialisées et des actions de sensibilisation à travers une stratégie de communication appropriée en direction des différents acteurs locaux.
- Amélioration de la couverture des besoins en eau des populations et de leur cadre de vie à travers notamment un programme de réalisation, de réhabilitation et de

maintenance des ouvrages existants

La lutte contre les maladies hydriques, en particulier dans les pôles ruraux densément peuplés, est une priorité. Elle passe nécessairement par des actions spécifiques, tant au niveau des établissements scolaires et des centres de santé, et nécessite une amélioration de la couverture en point d'eau potable. Dans ces zones, la priorité sera donnée aux infrastructures multi-villages, voire intercommunales.

Pour l'ensemble des systèmes d'alimentation en eau potable, les énergies renouvelables (solaires), seules ou couplées, seront privilégiées, ainsi que le raccordement au réseau électrique public.

- Appui à tous les secteurs de production tout en recherchant une meilleure adéquation entre coûts d'investissement, d'entretien et de fonctionnement des infrastructures hydrauliques, à travers une meilleure organisation des filières.

Les métiers liés à l'eau et l'assainissement nécessitent une adaptation continue que ce soit pour améliorer les techniques, et ainsi assurer un service de meilleure qualité, mais surtout pour anticiper les besoins des populations dans un contexte de forte croissance démographique. La professionnalisation du secteur repose sur la formation continue et une qualité irréprochable dans la délivrance du service public de l'eau potable.

- Implication et la responsabilisation des Collectivités Locales dans la gestion du Secteur de l'eau, en faisant procéder au transfert de certains des domaines de compétences de l'Etat aux Collectivités

Dans les faits, la responsabilité des communes en matière d'eau potable et d'assainissement est déjà une réalité, ne fût-ce que par la priorité donnée aux populations à la résolution de leurs problèmes en la matière. De nombreuses communes réalisent des ouvrages avec l'appui conseil des services compétents, se dotent de ressources humaines en la matière et ont élaborés leur plan local d'eau et d'assainissement (PLEA).

- Promotion du Secteur Privé et de la Société Civile pour la gestion du secteur par le renforcement de leurs capacités dans la prise en charge de la gestion et de la maîtrise d'œuvre des infrastructures hydrauliques.

En matière d'adduction d'eau, le principe de la gestion déléguée a tendance à se généraliser, il permet de délimiter précisément les rôles et responsabilités entre acteurs. En réalisant des ouvrages pour plusieurs localités, la délégation de service public de l'eau se justifie d'autant plus que ces ouvrages présentent une économie d'échelle significative et la garantie d'une plus grande pérennité, mais également la péréquation du prix de l'eau au sein d'une même commune. Dès lors la clarification et le respect des rôles des différents partenaires (Etat, Communes, secteur privé, populations bénéficiaires) et la sécurisation des droits d'exploitation s'avèrent primordiaux.

- Pleine participation des populations bénéficiaires de la conception à la réalisation des travaux et à l'amélioration de la prise en charge de la maintenance des infrastructures.

Autant pour des ouvrages simples où la communauté met en place des comités de gestion de point d'eau, autant pour des adductions d'eau, en particulier sur plusieurs localités, la population se fait représenter par une association des usagers du service public de l'eau (AUSPE) chargée de la défense des usagers auprès du délégataire, de l'administration et de la commune. Son dynamisme impacte directement sur le prix de l'eau et les modalités de renouvellement des infrastructures.

- L'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement.

La réduction des effets liés aux maladies d'origine hydrique nécessite un véritable changement de comportement des populations. Une fois, l'accès à l'eau résolu, il revient aux communautés de prendre en charge l'assainissement, en particulier au

niveau des concessions, par un changement de comportement dans l'utilisation de l'eau potable pour le lavage des mains au savon, les vêtements, les aliments, la propreté des concessions et la gestion des déchets & excréta. Une stratégie de communication de proximité doit être privilégiée avec la mobilisation d'animateurs communaux endogènes.

Comme évoqué plus haut, les écoles et les structures de santé constituent des lieux d'éveil et de sensibilisation essentiels en matière d'hygiène. Par ailleurs, l'assainissement des infrastructures publiques, marchés en particulier, est une responsabilité des collectivités et des opérateurs économiques locaux.

Le développement des techniques d'assainissement privé et collectif n'est pas encore abouti et leur financement pose problème pour les plus démunis, dès lors l'activation de mécanismes de promotion de technologies adaptées alliant le crédit et la subvention se justifie.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Le « Programme d'Hydraulique Villageoise et Pastorale dans la région de Dosso - phase II » (PHVP2) avec un budget de 6 744 000 Euros de la Partie belge plus 263.304 EUR de la Partie Nigérienne, est mis en œuvre par la CTB en partenariat avec le Ministère en charge de l'hydraulique et de l'assainissement MH/A, au niveau de 2 départements de la région de Dosso (Dogondoutchi et Tibiri).

Le projet a démarré officiellement le 1^{er} juillet 2013 et se terminera à la fin de juin 2017, soit une durée de mise en œuvre de 48 mois. La Convention Spécifique(CS), signée le 13 mars 2013, a une durée de 60 mois.

Le PHVP2 est géré au quotidien par une UGP, installée dans les locaux de la DRH/A de Dosso. Les services techniques déconcentrés ainsi que les structures décentralisées (notamment les communes) sont largement impliqués dans les processus de conception, de mise en œuvre et de suivi. Les activités sont mises en œuvre à travers des bureaux d'études (études), des entreprises locales (infrastructures) et des ONG (intermédiation sociale).

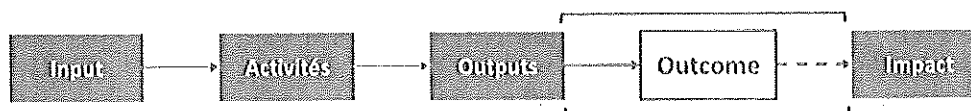
La SMCL joue bien son rôle de pilotage. La commune, la DRH/A, les 2 départements, le Gouvernorat, le conseil régional ont été très bien impliqués et informés des différentes phases du projet à travers le CTRP, ce qui a favorisé leur appropriation de l'action. Ils sont unanimes à apprécier cette démarche mise en œuvre par le projet, notamment l'organe de pilotage régional.

La mise à disposition de 3 agents de l'Etat au sein de l'UGP favorise l'appropriation des modalités, des mécanismes et des procédures que le projet développera pour la gestion des investissements en eau potable et en assainissement.

2.1.4 Contexte HARMO

Plusieurs cadres de concertation (cadre de concertation régionale regroupant les PTF et les services déconcentrés, cadre de concertation régional regroupant uniquement les PTF, cadre de concertation national PTF et MH/A) existent afin de faciliter la coordination des interventions dans la région.

2.2 Performance de l'outcome



2.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome : Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri bénéficient d'un accès accru aux infrastructures de base d'alimentation en eau potable villageoise et pastorale, d'hygiène et d'assainissement					
Indicateurs	Valeur de Baseline	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Taux d'accès Théorique (PNAEPA)*	60,2 %	62,56 %	62,56 %	62,56 %	64,2 %
Taux de couverture géographique (PNAEPA)**	79,6 %	80,08 %	80,08 %	80,08 %	89,6 %
Pourcentage des ménages ayant accès à une infrastructure d'assainissement individuel	5 %	5 %	6 %	6 %	7 %
Pourcentage de femmes sous la contrainte de la pénibilité de la corvée d'eau	62 %	62 %	69,7 %	56 %	50 %
Diminution du taux de maladies d'origine hydrique (indicateur Ministère de la Santé)	6,83 %***	11,82 %	12,34 %	Diminution	Diminution
Nombre d'ouvrages réalisés dans des conditions difficiles (dont puits pastoraux dans le Nord)	0	0	21	20	20
Nombre d'emplois créés par l'intermédiaire du programme (dont emplois strictement liés au programme, et emplois pérennisés)	0	40	40 + 76 maçons	40	40

* Le Taux d'Accès Théorique : rapport en % entre la population desservie et la population totale de la zone considérée. Cet indicateur théorique prend en compte dans son calcul tous les ouvrages potentiellement exploitables.

** Le Taux de Couverture Géographique : rapport en % entre la population vivant dans les localités disposant au minimum d'un PEM et la population totale de la zone considérée. Ne disposant pas des taux de l'année 2016, les taux de 2015 ont été reconduits. ces taux sont calculés par le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

*** Ce chiffre est le rapport entre le nombre de consultations liées aux maladies d'origine hydrique sur le nombre total de consultations dans les départements de Dogondoutchi et de Tibiri en 2013. (source DRSP Dosso)

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

L'ensemble des IOV permettra à la fin du projet de mesurer l'évolution par rapport à l'Objectif Spécifique et les 5 résultats intermédiaires. La baseline a été réalisée au démarrage du projet (octobre 2013) et a permis de déterminer 23 IOV. Ces IOV sont un bon mix des « outputs » (10 IOV directement liés à la réalisation des activités en termes de « nombres ») et des « outcomes » (13 IOV, liés aux effets induits par les activités et aux changements) du projet.

Les valeurs de bases ont été fournies en partie au moment de la baseline et les autres valeurs de base ont été définies lors de la réalisation d'une première phase d'enquêtes « ménages et écoles » début 2015.

Les enquêtes ont été faites à partir de la liste des villages de la zone d'intervention du programme qui comprend 218 villages et hameaux répartis dans deux départements et dix communes. De cette liste, 60 villages ont été choisis sur base d'un échantillon en grappes et selon plusieurs critères. De ces 60 villages, autour de 30 feront l'objet des interventions du programme.

La deuxième phase d'enquêtes « ménages et écoles » a eu lieu en Avril 2015 et a vu une amélioration sensible de tous les indicateurs du projet excepté celui de la corvée d'eau. La troisième phase d'enquêtes « ménages et écoles » qui aura lieu en Mars 2017 permettra de mesurer les changements induits par le programme (à condition qu'il n'y ait pas d'influences externes d'autres projets/programmes) en comparaison avec l'enquête

de départ qu'on peut considérer comme situation de départ pour l'ensemble de la zone d'intervention du programme.

2.2.3 Impact potentiel

En ce qui concerne l'accès à l'eau potable les villageois s'attendent à une amélioration du confort et de la qualité de l'eau. Pour l'assainissement les villageois s'attendent à une amélioration de la salubrité par une sensibilisation à l'évacuation des ordures ménagères, des excréta et à un meilleur confort et la préservation de l'intimité par l'accès aux latrines.

Le projet a créé de l'emploi pour les employés des entreprises et les gestionnaires des points d'eau, mais certains privés qui exploitent des PEA au niveau des villages vont perdre une partie de leurs revenus après l'installation des points d'eau publics.

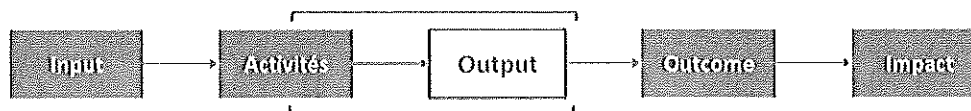
Les maçons locaux formés et équipés pour la réalisation des latrines familiales seront occupés pendant environ 7 mois et payés directement par les bénéficiaires (5000 FCFA par latrine) pour la construction de ces latrines familiales. L'équipement et le matériel de construction restera au niveau du village et pourra permettre aux maçons de continuer à effectuer des travaux financés par la communauté elle-même (entretien du point d'eau, construction diverse et peut-être des latrines pour d'autres bénéficiaires).

Les entreprises qui ont réalisé les latrines publiques auront appris un nouveau modèle de construction (PVC insérés dans les murs, toiture surélevée) et ont développé eux-mêmes des moules pour la fabrication des lavabos.

Certaines communautés ne connaissaient pas encore totalement le rôle de la commune comme maître d'ouvrage, notamment pour le SPE et pour l'assainissement. A travers les infrastructures qui ont ou seront réalisées par le projet et les conventions que les CGPE, AUSPE ont signé, elles se rapprochent de leurs administrateurs communaux. Ces communautés ont aussi compris l'avantage et l'importance du développement piloté à partir de la commune et leur droit de réclamer certains services auprès des administrateurs de leurs communes.

La réalisation de points d'eau dans les hameaux de culture favorisera la fixation des villageois et la création de « villages ».

2.3 Performance de l'output 1



2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales utilisent de façon durable les infrastructures d'eau potable réalisées dans le cadre du PHVP II					
Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Taux d'infrastructures AEP, prévues dans le programme, effectivement construites au terme du programme	0 %	0 %	19,0 %	50 %	80 %
Taux de panne des ouvrages AEP (PNAEPA)*	17,6 %	10,59 %	10,59 %	10,59 %	14 %
Taux de satisfaction des ménages par rapport aux infrastructures AEP	51,7 %	51,7 %	55 %	55 %	65 %
Nombre d'artisans réparateurs + artisans plongeurs formés et équipés	0	0	11	20	20

* Le taux de panne : rapport entre le nombre d'ouvrages (PC, FE-PMH, AEP, SPP) en panne et le nombre d'ouvrages pour une zone considérée

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ¹	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Réhabilitation de puits cimentés		X		
Réhabilitation de forage avec PMH		X		
Réhabilitation de mini-AEP (ou AEP multi villages)			X	
Réalisation de puits cimentés neufs		X		
Réalisation de forages avec PMH		X		
Construction de mini-AEP (ou AEP multi villages)			X	
Etudes APS/APD, préparation des DAOs pour les ouvrages AEP et suivi/contrôle des travaux		X		
Amélioration de la maintenance des ouvrages d'AEP		X		

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

Au niveau du « volet approvisionnement en eau potable », les activités suivantes ont été effectuées :

- Etudes APS et APD finalisées et validées en 2015 ;
- Villages ciblés pour la réalisation de l'ensemble des infrastructures (eau potable et assainissement public) sont arrêtés et connus par tous les intervenants ;
- Réalisation du diagnostic technique des causes des pannes des ouvrages hydrauliques par type d'ouvrage dans la zone d'intervention du projet ;
- Réalisation de 20 puits cimentés modernes dont 3 puits pastoraux ;
- Réhabilitation de 3 puits cimentés modernes ;

¹ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives ont été prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

- Travaux de 5 puits cimentés modernes dont un puits pastoral en cours avec une fin des travaux pour avril 2017
- Réalisation de 44 forages PMH et 15 forages AEP ;
- Soufflage/développement et essai de débit pour 26 forages non fonctionnels à réhabiliter ;
- Fourniture et pose des PMH et réalisation des aménagements de surface pour 33 forages à réhabiliter et 44 forages neufs ;
- Travaux de construction de quinze (15) mini-AEP neuves, de réhabilitation de huit (8) mini-AEP existantes et de réalisation de cinq (5) Postes d'Eau Autonomes en cours avec une fin des travaux normalement attendue pour fin janvier 2017 mais avec quelques retards à attendre et ce notamment à cause des quelques problèmes pour l'obtention des exonérations des matériaux et matériels ;
- Plusieurs activités liées à l'appui des communes et des DDH/As ont été menées dans le cadre de la gestion déléguée. Ces activités n'étaient pas prévues dans le cadre logique mais elles sont particulièrement pertinentes en termes de durabilité des interventions du programme. Les différentes activités réalisées sont :
 - 13 communes ont été équipées (département de Doutchi, Loga et Tibiri) en matériel informatique pour permettre le stockage des informations transmises par les délégués et le SAC/SPE
 - 13 communes (des départements de Doutchi, Loga et Tibiri) ont été appuyées pour le recrutement du SAC/SPE
 - Les représentants des 10 communes d'intervention (les SG ou receveurs municipaux) ont été appuyés et formés sur le thème: « Maitrise d'ouvrage et gestion déléguée » au CFTEA de Banizoumbou
 - Les 10 Communes d'intervention et les 2 DDH/A (Tibiri et Doutchi) ont été appuyées pour le recrutement des nouveaux délégués (ateliers d'échanges avec les maires, reproduction et publication des DAOs, appui aux processus d'attribution, préparation, reprographie et signature des contrats, et présentation des délégués dans les villages, ...).

On constate que l'ensemble des activités prévues sont réalisées et/ou en cours de réalisation. L'ensemble des travaux seront terminés avant la fin du programme.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales utilisent de façon durable les infrastructures d'assainissement réalisées dans le cadre du PHVP II						
Indicateurs		Valeur Baseline	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Taux d'infrastructures latrines prévues dans le programme effectivement construites au terme du programme	Latrines publiques	0 %	0 %	100 %	100 %	80 %
	Latrines familiales			83,2 %	80 %	
Pourcentage d'écoliers (dont les filles) affirmant utiliser régulièrement les latrines de l'école		14 %	14 %	66 %	20 %	20 %
Pourcentage de ménages affirmant avoir abandonné la défécation à l'air libre		6 %	6 %	6 %	6 %	8 %

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ²	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Réalisation de 70 blocs de latrines publiques (écoles et centres de santé) dans 30 villages		X		
Mission de suivi contrôle des travaux de construction des latrines publiques et animation/sensibilisation des bénéficiaires et des structures de gestion		X		
Réalisation de latrines familiales		X		

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Au niveau du « volet assainissement », les activités suivantes ont été effectuées :

- Les 30 villages pour la réalisation des latrines publiques ont été déterminés et ont été validés par les maires des différentes communes. Les chantiers de construction des 70 blocs de latrines publiques (écoles et centres de santé) en 7 lots ont été finalisés et réceptionnés en 2015 et les réceptions définitives ont été effectuées en 2016 ;
- Une mission de suivi-contrôle des travaux de construction des latrines publiques et l'animation/sensibilisation des bénéficiaires et des structures de gestion au niveau de ces latrines publiques (écoles, centres de santé) a été menée par un bureau d'études. Un kit de sensibilisation contenant différents posters a été remis à chaque comité de gestion pour qu'il puisse continuer la sensibilisation ;
- Un diagnostic de la fonctionnalité des latrines familiales réalisées dans le cadre du PHVP1 (mission interne) et une réflexion technique sur les améliorations à apporter ont été menés par l'UGP. Un nouveau modèle de latrine familiale a été proposé à la SMCL et a été validé. Ce nouveau design, avec double fosses construit en matériaux définitifs assurant la possibilité de vidange, une meilleure durabilité de l'ouvrage, a un coût plus élevé que la prévision du DTF et 1000 latrines familiales pourront être construites (au lieu des 1500 prévues dans le DTF) ;
- Les 1000 latrines familiales ont été réparties parmi les nombreux villages d'intervention en tenant compte de la population de chaque village. Comme il

² A: Les activités sont en avance
 B: Les activités sont dans les délais
 C: Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D: Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

s'agissait de « latrines de démonstration » et pour éviter le saupoudrage 57 gros villages ont été sélectionnés pour la réalisation des latrines. 76 maçons ont été sélectionnés, formés et équipés. Les matériaux de construction ont été acheminés dans chaque village. A la fin de 2016, 832 latrines sur les 1000 prévues ont été achevées.

Toutes les activités prévues ont été réalisées excepté quelques latrines qui restent à achever en 2017.

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : Les capacités des acteurs institutionnels régionaux et locaux sont renforcées					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Pourcentage de comités de gestion de point d'eau (CGPE), Association des Usagers de Services Publics de l'Eau (AUSPE) et Comité Villageois de salubrité (CVS) mis en place ont adopté le "Guide National du service public de l'eau"	0 %	0 %	100 %	100 %	75 %
Nombre de sessions de formations organisées à destination des acteurs institutionnels	0	4	5	4	4
Nombre de transmissions de données pour l'actualisation de la base de données régionale (et éventuellement nationale)	0	1	3	2	4

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ³	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Équipement et matériel pour les communes, DDH/A et DRH/A		X		
Construction d'une DDH/A pour le département de Tibiri		X		
Appui à la formation du personnel DRH/A et DDH/A		X		
Appui à la formation d'autres acteurs		X		

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Au niveau du « développement des capacités des acteurs », les activités suivantes ont été effectuées :

- Les travaux de construction de la Direction Départementale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Tibiri ont été terminés et la réception définitive a été prononcée dans le courant du premier trimestre de 2016 ;
- 2 véhicules (Hilux Pick-up double cabines) pour les DDH/A de Tibiri et de Dogondoutchi ont été acquis et mis à leur disposition ;
- Prise en charge partielle des frais de carburant des 2 véhicules fournis aux DDH/A et prise en charge totale des frais d'entretiens/réparation/assurance/vignette annuelle ;
- De l'équipement et des matériels divers ont été acquis et mis à disposition de la DRH/A et les deux DDH/A : matériels de bureau, matériels informatiques, matériels électroménagers, matériels de topographie, de mesure et d'électromécanique, équipements de laboratoire et du matériel de camping ;
- Un audit organisationnel et une analyse des besoins en formation des agents de la DRH/A ont été effectués ;
- Un plan de formation a été élaboré et de nombreux modules de formation ont déjà été effectués : Word, Excel, Power Point, Quantum GIS, AUTOCAD,

³ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

COVADIS, gestion documentaire, appui à la formation d'un cadre de la DRHA pour l'obtention du diplôme d'ingénieur, appui pour la mise en stage au CFTEA de deux cadres de la DRHA sur les thèmes « électromécanique et gestion des stations de pompage et les politiques sectorielles en assainissement total piloté par la communauté (ATPC) », formation groupée sur la conception et le dimensionnement des systèmes simplifiés d'AEP et de l'utilisation efficace de l'outil informatique notamment le logiciel EPANET pour la simulation du fonctionnement des réseaux, prise en charge d'un stage du responsable de la base des données de la DRHA dans une école d'informatique à Niamey;

- Achat et remise de matériels informatiques pour les 10 communes d'intervention (+ les 3 communes du département de Loga) dans le cadre du Service Public de l'Eau ;
- Formation sur le Suivi & Evaluation des projets de développement à Tunis pour le Directeur de la DRHA de Dosso et le Responsable suivi & évaluation et capitalisation du PHVP II ;
- Formation du RAF/UGP en management de la chaîne logistique ;
- Formation du Point Focal Eau Potable du PHVP II en marchés publics ;
- Participation active à la Semaine de l'Eau et à Journée Mondiale du Lavage des mains au savon ;
- Formation des autres acteurs (au niveau communautaire notamment) :
 - Formation des membres de 106 Comités de Gestion de Points d'Eau ;
 - Formation des membres de 28 Associations des Usagers du Service Public de l'Eau ;
 - Formation des membres de 158 Comité Villageois de Salubrité ;
 - Formation et équipement de 76 maçons locaux en charge de la réalisation des latrines familiales ;
 - Formation de 458 enseignants sur l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire provenant de 133 écoles ;
 - Fourniture de 2 kits de sensibilisation contenant différents posters a été remis à chaque CVS et à chaque école ;

Tous les équipements prévus ont été fournis aux différents bénéficiaires et toutes les formations prévues jusqu'au courant 2016 ont été effectuées.

2.6 Performance de l'output 4

2.6.1 Progrès des indicateurs

Output 4 : Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales adoptent des comportements appropriés en matière de gestion de l'eau et de pratiques d'hygiène					
Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Pourcentage des ménages prélevant, transportant et conservant l'eau de boisson dans des conditions hygiéniques	47 %	47 %	56,5 %	47 %	60 %
Pourcentage de ménages affirmant ne plus boire l'eau des puits traditionnels dans les villages équipés de point d'eau moderne fonctionnel (PC, forage PMH, mini AEP)	61 %	61 %	86 %	61 %	70 %
Pourcentage de ménages affirmant se laver tous les jours les mains à l'eau potable et avec du savon avant de manger et après défécation	5 %	5 %	11 %	5 %	10 %
Pourcentage d'élèves affirmant se laver tous les jours les mains à l'eau potable et avec du savon avant de manger et après défécation	6 %	6 %	25 %	6 %	10 %
Les latrines publiques sont aussi bien utilisées par les hommes que les femmes que les enfants	0	0	Les latrines publiques construites sont utilisées		

2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁴	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Ingénierie sociale et accompagnement				
Enquêtes dans les ménages et dans les écoles				

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

Au niveau de « l'ingénierie sociale » (changement de comportements, mise en place des comités de gestion), les activités suivantes ont été effectuées :

- Les 2 consortia d'ONG chargées de la mobilisation et de l'ingénierie sociale pour l'approvisionnement en eau potable et la promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base (familiale) ont commencé leur travail depuis avril 2015 pour une durée de 2 ans.
- Les ONGs ont œuvré pour :
 - La mise en place des structures de gestion (CGPE, AUSPE, CVS) ;
 - La mobilisation communautaire pour la collecte des contributions financières et leur accompagnement pour l'ouverture des comptes bancaires ;
 - La gestion d'éventuels conflits ;
 - La formation des structures de gestion et leur suivi - encadrement ;
 - La formation et le suivi sur le terrain des maçons en charge de la réalisation des latrines familiales.
 - La formation des enseignants sur l'hygiène en milieu scolaire
- Des missions de supervision et des réunions de cadrage par l'UGP des ONG sont régulièrement organisées ;
- La phase 2 de l'enquête « ménages et écoles » pour voir l'évolution des

⁴ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

indicateurs a été effectuée.

Toutes les structures de gestion ont été mises en place et formées par les ONGs. Les missions de supervision de l'Unité de Gestion (UGP) ont été régulières et la 2^{ème} phase d'enquête ménages et écoles a été menée comme prévue.

2.7 Performance de l'output 5

2.7.1 Progrès des indicateurs

Output 5 : Les leçons apprises sont capitalisées et le dispositif de suivi évaluation est mis en œuvre					
Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Nombre de thèmes capitalisés au terme du programme	0	0	0	0	3
La stratégie post programme est élaborée (à l'issue de l'atelier de sortie)	0	0	0	0	1

2.7.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁵	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Capitalisation des leçons apprises		X		
Mise en place du suivi/évaluation		X		

2.7.3 Analyse des progrès réalisés

Au niveau du « suivi-évaluation et capitalisation », les activités suivantes ont été effectuées :

- Participation de l'UGP à un atelier sur la capitalisation afin d'avoir une compréhension commune de la capitalisation, ses objectifs, produits & méthodes, ses liens avec le suivi-évaluation ;
- Quelques réflexions ont été menées en interne pour identifier les éventuels thématiques qui seront capitalisées en 2017 : le développement des capacités des acteurs institutionnels, le changement de comportement et la durabilité.
- L'étude de base et les enquêtes ménages pour la définition des valeurs de base des indicateurs ont été finalisées et validées ;
- Suivi trimestriel des indicateurs de la santé ;
- Suivi annuel des indicateurs du PNAEPA de la zone d'intervention.

Tout le dispositif de suivi évaluation-capitalisation a été mis en place. Plusieurs thèmes de capitalisation ont été identifiés qui seront développés avant la fin du projet.

⁵ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.8 Thèmes transversaux

2.8.1 Genre

La réalisation d'une bonne partie des points d'eau modernes a et va avoir un impact positif sur le travail des femmes et des enfants (puisque'elle va permettre de réduire la durée des corvées d'eau et donc de libérer du temps) ainsi que sur la santé des femmes et des enfants (par l'amélioration de l'hygiène en général).

Le temps libéré par la diminution de la corvée eau peut être consacré au repos, à la réalisation d'activités génératrices de revenus ou à l'instruction des enfants.

La gestion quotidienne des bornes fontaines est souvent confiée à des femmes qui pratiquent également le petit commerce autour de la borne fontaine, ce qui renforce leur autonomie et parfois leurs revenus.

Les activités d'intermédiation sociale ont été l'occasion de donner la parole aux femmes et aux hommes en même temps en assemblée villageoise, pour aborder des problématiques de vie quotidienne. La confrontation des points de vue permet d'éclairer chaque membre de la communauté sur les réalités des autres dont parfois ils n'étaient pas conscients. Ce dialogue augmente la compréhension et donc la prise en compte des problèmes communs. Les équipes d'animation chargées des « enquêtes ménages » et de l'intermédiation sociale ont été composées d'hommes et de femmes.

Le programme a aussi veillé à promouvoir la présence de femmes dans les comités qui seront créés (gestion des points d'eau, des réseaux, des latrines), mais a veillé également à la présence d'hommes dans les comités où ils étaient souvent absents (comité villageois de salubrité).

Le choix des indicateurs prend en compte le genre. Quatre indicateurs sont formulés de telle sorte à se focaliser sur des groupes cibles tels que les femmes, les enfants (écoliers et écolières).

2.8.2 Environnement

La mise en place de latrines améliorées (tant familiales que publiques) a un impact direct sur l'environnement et principalement sur le cadre de vie.

Il est important que le PHVP II a veillé à faire adopter une technologie adaptée à la nature du sous-sol, notamment dans les zones de nappe affleurante (proximité des dallois). Il a d'ailleurs été décidé, en accord avec la SMCL, de ne pas appliquer la méthode ATPC pure (c'est-à-dire sans appui technologique et subvention) qui conduit généralement à la réalisation de trous superficiels qui, à court ou moyen termes, ne résolvent ni les problèmes de cadre de vie, ni d'environnement (pollution de la nappe).

La gestion des eaux de débordement et des eaux usées sont intégrées dans la réflexion des organismes d'intermédiation sociale. En effet, les bourbiers autour des points d'eau ou le rejet des eaux ménagères dans et autour des concessions peuvent apporter des nuisances (moustiques, nuisibles) qui n'existaient pas quand l'eau était rare.

2.8.3 Economie sociale et solidaire

Les bénéfices directs, en termes de services, orientés vers les populations touchées par le programme. Cela se matérialise par la réalisation de points d'eau modernes, de latrines, mais aussi la transmission de bonnes pratiques.

Les entreprises en charge de la réalisation des travaux (et les bureaux d'études) sont des sociétés privées, à but commercial tirent des profits.

Néanmoins, dans le cadre du volet de réalisation des latrines familiales, des maçons locaux ont été recrutés, formés et équipés. Il est espéré que cela puisse devenir leur activité principale ou du moins, secondaire.

Des ONGs ont été recrutées pour la réalisation de l'intermédiation sociale. Malgré leur vocation, ces structures dégagent également des bénéfices et ont souvent une finalité commerciale pour leurs employés.

De petites améliorations des conditions de vie locales sont également attendues par la mise en place des fontainiers, dont les tâches sont rémunérées et le petit commerce pratiqué autour des BF.

La décentralisation sera aussi renforcée par la prise en compte du nouveau cadre de gestion du service de l'eau, où les communes sont « Maître d'Ouvrage ». Même si les passations de marchés restent centralisées au niveau du programme pour des raisons d'efficacité, des formations et des renforcements des capacités sont en train d'être fournies à ce niveau.

Un indicateur reflétant le nombre d'emplois créés par le PHVP II a été proposé, puis retenu. Cet indicateur vise à déterminer le nombre d'emplois directs et indirects ayant été créés par le programme, dont le nombre d'emplois pérennes qui seront maintenus à l'issue du programme.

2.9 Gestion des risques

Identification des risques			Analyse du risque			Tenement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
Budget insuffisant pour la réalisation de tous les ouvrages d'approvisionnement en eau potable prévu dans le DTF	Août-septembre 2015	REP	Medium	Medium	Medium Risk	Flexibilité dans les DAOs (introduction de postes facultatifs) - Allotissement réfléchi - Utilisation réserve budgétaire	Responsable National et Co-Responsable	Avril 2016	Validation par la SMCL de la modification budgétaire augmentant le budget pour les infrastructures d'approvisionnement en eau potable	Terminé
Situation sécuritaire dans le pays	Démarrage du projet	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	S'informer régulièrement sur la situation au niveau de la représentation, des préfectures et de la police de Dosso	Responsable National et Co-Responsable	Continu	Achat d'un téléphone satellitaire - Mission de terrain planifiée à la dernière minute (peu de personnes au courant des déplacements)	En cours
Manque de transparence dans le processus de passation des marchés publics	Baseline	JUR	Medium	Medium	Medium Risk	Présence et vigilance de l'UGP dans les commissions MP - nouvelle disposition recommandée par la lettre RR/AM/041-14 relative à la gestion des MP	UGP/Ministère; Bureau d'études et de contrôle; Huissier de justice	Tous les marchés sont passés et attribués	La SMCL 2 (18 novembre 2014) a validé la simplification du processus de passation des marchés publics en COGESTION qui devrait minimiser ce risque. Pas de problème identifié pour les premières attributions de marché. Tous les marchés ont été attribués	Terminé
Capacités des prestataires – non-respect des normes de construction – volatilité des prix	Baseline	FIN	Medium	Medium	Medium Risk	Présence et vigilance de l'UGP lors des missions de supervision sur le terrain Mission de contrôle des	UGP/Ministère; Bureau d'études et de contrôle	Jusqu'à la fin des travaux	La plupart des chantiers sont bien suivis, avancent à un rythme normal et les prix sont en adéquation	En cours

									avec ceux du marché.			
Pénurie d'entreprises pour la réalisation et la réhabilitation des forages et des mini-AEP	Baseline	OPS	Low	Medium	Low Risk	travaux par les consultants Bonne préparation du procurement Concertation avec les autres PTF pour ajuster le calendrier d'exécution des travaux	UGP/Ministère; Bureau d'études et de contrôle	Tous les marchés sont passés et attribués	Tous les marchés ont été attribués et il n'y a pas eu de problèmes majeurs pour trouver des entreprises pour la réalisation des ouvrages d'AEP	Terminé		
Le cadre du personnel des DRH et DDH est complété par le MHA	Lors de la réalisation de l'audit organisationnel de la DRHA	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Discussion régulière avec le Ministère et la DRH	UGP/Ministère	Continu	Le MHA nous a informé (SMCL 2 du 18/11/2014), que le processus de recrutement était en cours mais les agents n'ont pas encore été déployés sur le terrain. Plusieurs nominations effectuées au niveau de la DRHA.	Terminé		
Les bénéficiaires (population) ne paient pas pour le service AEP	Baseline	DEV	Low	Medium	Low Risk	Orienter les activités IEC sur des thèmes utiles et ciblés vers la gestion de l'eau	UGP/communes	Avril 2016	Plus de 95 % de la contribution des bénéficiaires a été collecté. La sensibilisation continue.	En cours		

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

RAS

3.2 Recommandations

- Retenir les thèmes de capitalisation (p. ex. sur la performance de l'organisation des services multi villageois à travers la mutualisation des services SAC/SPE ; sur les avantages/contraintes des systèmes d'AEP multi villageois en comparaison avec la gestion communautaire, ...);

3.3 Enseignements tirés

- Un diagnostic de la fonctionnalité des latrines familiales réalisées dans le cadre du PHVP1 (mission interne) et une réflexion technique sur les améliorations à apporter ont été menés par l'UGP. Un nouveau modèle de latrine familiale a été proposé à la SMCL et a été validé. Ce nouveau design, avec une double fosses construites en matériaux définitifs assurant une meilleure durabilité de l'ouvrage, a un coût plus élevé et 1000 latrines familiales seront construites (au lieu des 1500 prévues dans le DTF)

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
			X		
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale		A	B	C	D
			X		
2.1 Dans quelle mesure les Inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?					
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.			
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.			

	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?		
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale		A	B	C	D
			X		
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?					
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.			
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.			
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.			
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.			
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?					
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.			
X	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.			

C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A ; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale		A	B	C	D
			X		
4.1 Durabilité financière/économique ?					
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
X	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?					
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.			
X	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.			
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.			
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?					
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.			
X	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.			
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.			
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.			
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?					
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).			

X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

DÉCISION		ACTION(S)			SUIVI			
N°	Décision	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
	Periode d'identification (mmmm.aa)							
1	Décision SMCL 5 du 4 février 2016 Décision SMCL 6 du 27 juillet 2016 Décision SMCL 7 du 22 Novembre 2016 Pour l'impôt rétrocédé prévisionnel 2016 : l'UGP doit l'évaluer pour permettre de mieux connaître le taux de réalisation en fin d'année 2016	PV SMCL 5	Membres SMCL	Estimé l'impôt rétrocédé pour l'année 2016	UGP	Jun-16	L'estimation de l'impôt rétrocédé pour l'année 2016 a été présentée à la SMCL 6	CLOSED
2	Par rapport à la relance des trois (3) puits cimentés neufs du marché NER 201 - Lot N°4 qui a été résilié, il a été demandé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour une relance rapide et pour garantir le suivi et contrôle, pour permettre l'achèvement des travaux avant la fin du programme	PV SMCL 6	Membres SMCL	Consultation restreinte pour la finalisation des 3 puits cimentés neufs - NER 230	UGP	Sep-16	Marché attribué - remise des sites effectuée - ordre de service signé - entreprise déjà opérationnelle sur le terrain	CLOSED
3	La SMCL a recommandé à l'UGP de prendre toutes les dispositions utiles pour que les réalisations des latrines familiales puissent être achevées dans les meilleurs délais, afin d'avoir une période suffisante de suivi et	PV SMCL 6 PV SMCL 7	Membres SMCL	Appui continu des ONGs pour la réalisation des latrines familiales. Suivi rapproché	UGP	Dec-16	332 latrines sur 1000 terminées à la fin décembre 2016 - Les activités ont été suspendues durant la	CLOSED
4	La SMCL a adopté la proposition de modification budgétaire.	PV SMCL 6	Membres SMCL	Encodé et validé la modification budgétaire dans FIT. Revoir la planification budgétaire avec le nouveau budget	UGP	Sep-16	Modification budgétaire introduite dans le FIT - Dernière planification budgétaire réalisée avec le nouveau budget.	CLOSED
5	Concernant l'AEP de Kiéché : préparer un DAO qui prendra en compte la production, l'adduction, le stockage et une partie du réseau de distribution sur financement uniquement des PTF (Royaume de Belgique et Grand Duché de Luxembourg)	PV SMCL 7	Membres SMCL	Appui du PHVP2 au PAMED Extension pour l'élaboration du DAO	UGP	Nov-16	DAO lancé, ouverture des plis prévue pour fin janvier 2017	ONGOING
6	Concernant l'AEP de Kiéché : l'Etat et la Commune de prendre toutes les dispositions nécessaires pour le parachèvement de l'ensemble du réseau d'eau prévu afin de toucher tous les 37 villages.	PV SMCL 7	Membres SMCL	Faire une inscription budgétaire pour l'année 2017	MH/A et DRHA/DO	Févr-17	En attente de l'inscription budgétaire	CLOSED
7	Demander l'avis juridique des spécialistes en la matière avant de procéder à la rétrocession en bonne et due forme des matériels acquis dans le cadre de la mise en œuvre du PVHP2	PV SMCL 7	Membres SMCL	Echange d'information entre l'UGP et la représentation CTB/Niger	UGP	Févr-17	La proposition de rétrocession du matériel acquis dans le cadre de la mise en œuvre du PVHP2 sera faite à l'avant dernière SMCL prévue en mai 2017 (SMCL de pré-clôture)	CLOSED

4.3 Cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèses
OG	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables de la région de Dosso en appuyant le gouvernement du Niger dans la mise en œuvre de sa politique en matière d'eau et d'assainissement			La situation sécuritaire du Niger ne se dégrade pas Pas d'instabilité politique
OS	Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri bénéficient d'un accès accru aux infrastructures de base d'alimentation en eau potable villageoise et pastorale, d'hygiène et d'assainissement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Taux d'accès Théorique (PNAEPA) 2. Taux de couverture géographique (PNAEPA) 3. Pourcentage des ménages ayant accès à une infrastructure d'assainissement individuel 4. Pourcentage de femmes sous la contrainte de la pénibilité de la corvée d'eau 5. Diminution du taux de maladies d'origine hydrique (indicateur Ministère de la Santé) 6. Nombre d'ouvrages réalisés dans des conditions difficiles (dont puits pastoraux dans le Nord) 7. Nombre d'emplois créés par l'intermédiaire du programme (dont emplois strictement liés au programme, et emplois pérennisés) 	<p>Rapport annuel MHA Rapport annuel MHA</p> <p>Enquête ménage</p> <p>Enquête ménage</p> <p>District Sanitaire du département</p> <p>Rapport annuel DRH / UGP Rapport ingénieur conseil contrôle de travaux Rapport de formation prestataire IEC UGP</p>	
R1	Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales utilisent de façon durable les infrastructures d'eau potable réalisées dans le cadre du PHVP II	<ol style="list-style-type: none"> 8. Taux d'infrastructures AEP prévues dans le programme effectivement construites au terme du programme 9. Taux de panne des ouvrages AEP (PNAEPA) 10. Taux de satisfaction des ménages par rapport aux infrastructures AEP 11. Nombre d'artisans réparateurs + artisans plongeurs formés et équipés 	<p>Rapport Trimestriel UGP</p> <p>Rapport annuel MHA</p> <p>Enquête ménage</p> <p>Rapport des sessions de formation</p>	<p>Pas de corruption lors de la passation des marchés publics de travaux</p> <p>Pas de pénurie d'entreprises de travaux capables de réaliser les travaux de forage</p> <p>Pas de pénurie de candidats pour les postes AR et AP</p> <p>Les emprises foncières sont libres pour les ouvrages</p>
R2	Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales utilisent de façon durable les infrastructures d'assainissement réalisées dans le cadre du	<ol style="list-style-type: none"> 12. Taux d'infrastructures latrines prévues dans le programme effectivement construites au terme du programme 13. Pourcentage d'écoliers (dont les 	<p>Rapport Trimestriel UGP</p> <p>Enquête ménage</p>	<p>Pas de corruption lors de la passation des marchés publics de travaux</p> <p>Pas de pénurie d'entreprises de travaux capables de réaliser les</p>

	PHVP II	filles) affirmant utiliser régulièrement les latrines de l'école 14. Pourcentage ménages affirmant avoir abandonné la défécation à l'air libre	Enquête ménage	travaux de latrines publiques Pas de pénurie de maçons pour la construction des latrines familiales Les emprises foncières sont libres pour les ouvrages
R3	Les capacités des acteurs Institutionnels régionaux et locaux sont renforcées	15. Nombre de comités de gestion de point d'eau (CGPE) et Comité Villageois de salubrité (CVS) mis en place ont adopté le "Guide National du service public de l'eau" 16. Nombre de sessions de formations organisées à destinations des acteurs institutionnels 17. Nombre de transmissions de données pour l'actualisation de la base de données régionale (et éventuellement nationale)	Rapport Annuel UGP Rapport des sessions de formation Rapport Annuel UGP	Les agents municipaux impliqués restent en place L'implication des acteurs institutionnels locaux est totale
R4	Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales adoptent des comportements appropriés en matière de gestion de l'eau et de pratiques d'hygiène	18. Pourcentage des ménages transportant et conservant l'eau de boisson dans des conditions hygiéniques 19. Pourcentage de ménages affirmant ne plus boire l'eau des puits traditionnels dans les villages équipés de point d'eau moderne fonctionnel 20. Pourcentage de ménages et élèves affirmant se laver tous les jours les mains à l'eau potable et avec du savon avant de manger et après défécation 21. Les latrines publiques sont aussi bien utilisées par les hommes que femmes que les enfants	Enquête ménage Enquête ménage Enquête ménage Rapport prestataire IEC	La situation sécuritaire du Niger ne se dégrade pas Pas d'instabilité politique
R5	Les leçons apprises sont capitalisées et le dispositif de suivi évaluation est mis en œuvre	22. Nombre de thèmes capitalisés au terme du programme 23. La stratégie post programme est élaborée (à l'issue de l'atelier de sortie)	Rapport de capitalisation UGP / CTB Rapport de capitalisation UGP / CTB	

4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	NON
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	OUI
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	MTR réalisée novembre 2015 – rapport enregistré
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Mai 2017
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	NON

